

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRES Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réalisation des trois lignes de tramway de l'agglomération bordelaise -
Accompagnement artistique - Commande publique d'art contemporain -
Subvention de l'Etat 2005 - Convention - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté a approuvé, lors de sa séance du 15 février 2002, le principe d'un accompagnement artistique des 3 lignes du tramway. Il a confirmé la réalisation de ce projet pour un montant de 762 245,09 € et a autorisé Monsieur le Président à effectuer les démarches auprès de l'Etat à l'effet d'obtenir un financement paritaire avec le Ministère de la Culture, portant ainsi l'enveloppe totale consacrée à la commande publique d'art contemporain à 1 524 490,18 €.

La 1^{ère} étape de ce projet de commande publique artistique est achevée, puisque, en effet, 11 contrats d'études ont été signés avec les artistes, tant pour les œuvres sur site (6) que sur réseau (5). Concernant leur financement, la subvention de l'Etat-Ministère de la Culture et de la Communication – a été encaissée en exécution de la convention en date du 29 octobre 2002 à hauteur de 41 923 €, soit 50 % du coût des études qui s'élève à 83 846 €.

Concernant la 1^{ère} tranche de réalisation de ce projet, celle-ci s'est achevée par la contractualisation, en 2003, de 4 contrats avec 2 artistes pour les œuvres sur site et 2 artistes pour les œuvres sur réseau :

➤ T compteur de Claude Closky, œuvre sur site à Cenon	124 856 €
➤ Palindrome de Elisabeth Ballet, œuvre sur site à Pessac	173 030 €
➤ Panneaux coupe vent sérigraphiés de Stalker, œuvre sur réseau.....	30 490 €
➤ Tickets de transport de Zebra 3, œuvre sur réseau	30 490 €

Concernant son financement, la convention avec l'Etat pour l'exercice 2003 a été encaissée à hauteur de 179 433 € pour une enveloppe subventionnable de 358 866 €, soit 50 % du coût de réalisation.

La 2^{ème} tranche de réalisation de ce projet s'est achevée par la contractualisation de 6 contrats.

➤ Récit perpétuel de Mélik Ohanian, œuvre sur site à Talence	173 030 €
➤ Le Lion de Xavier Veilhan, œuvre sur site à Bordeaux	145 639 €
➤ Pièces sonores de Valérie Mréjen, œuvre sur réseau	45 000 €
➤ Plan historique du tramway de Thierry Lahontaa, œuvre sur réseau..	45 735 €
➤ Roman-photo de 4 Taxis, œuvre sur réseau	60 980 €
➤ Contrat d'étude de Michel François, œuvre sur site à Lormont	7 622 €

Concernant leur financement, la subvention de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication – a été encaissée en exécution de la convention en date du 10 décembre 2004 à hauteur de 239 003 €, soit 50 % du coût de réalisation qui s'élève à 478 006 €.

La 3ème tranche de réalisation de ce projet relative à l'année 2005 est actuellement en cours de finalisation avec un artiste et il convient d'ores et déjà d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de financement avec l'Etat pour l'exercice 2004 à hauteur de 62 428 € pour une enveloppe subventionnable de 124 856 €.

➤ Lieu-dit de Michel François, œuvre sur site à Lormont	124 856 €
---	-----------

En conséquence, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président,

- à signer le projet de convention ci-annexé à intervenir avec l'Etat représenté par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'octroi de la subvention afférente à l'exercice 2005 d'un montant de 62 428 € dont l'encaissement est prévu au budget annexe transports de l'exercice en cours.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 2 DÉCEMBRE 2005
--

M. ALAIN CAZABONNE

